

12<sup>e</sup> année - N°65  
Juillet/Août 2005

## SOMMAIRE

### Flash-infos ..... p 2

- Fête de l'olivier
- Les olivaires corbières
- 20<sup>e</sup> démo de Volx
- Le mont d'Or : c'est reparti
- Le Groupement à la télévision
- 5<sup>e</sup> rencontre de l'huile d'olive
- Information oléicoles sur Internet
- Permanence

### Conseils de saison ..... p 3

### Fiche cuisine ..... p 3

### Question réponse ..... p 3

### Historique ..... p 4

### Dossier

### Les bancs ..... p 5 à 7

### Fiche technique ..... p 8

*Les pierres sèches*

Imprimé sur papier recyclé



**Groupement des  
oléiculteurs  
de Haute Provence  
et du Luberon**

2298, chemin de la Thomassine  
04100 MANOSQUE

E-mail : [oleiculteurs@wanadoo.fr](mailto:oleiculteurs@wanadoo.fr)

Tél./fax : 04 92 71 00 70

adresse du site :

<http://perso.wanadoo.fr/oleiculteurs/>

Abonnement / Adhésion : 19 € / an

Olivette Infos - 6 numéros / an -  
Reproductions autorisées sous réserve de  
mentionner l'origine

Conception et réalisation : IAP Manosque  
04 92 87 05 45

Avec le concours de



## ÉDITORIAL

Cultiver l'Olivier c'est super, mais en Haute Provence et plus particulièrement sur nos coteaux oléicoles c'est une marque d'intelligence !

C'est en feuilletant dernièrement le magazine Sciences et Avenir, que la révélation me vient alors que je lis un article traitant de l'intelligence et dont cette revue en donne une définition : « La véritable intelligence est la capacité à savoir tirer le meilleur parti de son environnement ». Immédiatement, tenant encore le magazine entre mes mains, me voilà transporté par la pensée dans les oliviers, sans aucune drogue ni boisson alcoolisée, imaginant ces générations d'oléiculteurs à l'écoute de la nature qui ont su grâce à leur perspicacité, résoudre les problèmes liés à la culture sur nos collines pentues. J'imagine d'abord ces belles murettes de pierres sèches, blanchies par le soleil, supportant le tronc noir brunâtre de l'olivier, immobile à l'ombre de son feuillage argenté qui bruisse de milles feux sous l'effet d'une légère brise. C'est l'été, il fait chaud, je pourrais sentir les parfums envoûtants de puissance dégagés par les plantes, percevoir le déplacement d'une sauterelle dans l'herbe ou d'un lézard sur les pierres, mais non, la chaleur ne m'étreint pas, les odeurs ne m'atteignent pas, les bruits sont silencieux, j'imagine seulement et c'est magnifique, l'instant dure une éternité et cela suffit, je suis heureux, je suis dans les oliviers... Puis je pense au travail des hommes, à ce labeur dans cette terre ingrate, riche de cailloux que ces hommes extirpent et placent méticuleusement, trouvant naturellement un sens à chacune de ces pierres, réservant les belles pour le parement, les autres



serviront au drain. Enfin, je vois cette terre arrosée de sueur ramenée aux pieds des arbres, étalée jusque sur le sommet des hautes pierres couronnant la murette. La colline semble domptée, elle ne fait plus le gros dos, c'est maintenant un escalier titanesque qui mène peut-être chez les dieux, mais pourquoi y aller ? Ici, c'est désormais le paradis !

Tenant toujours le magazine entre mes mains, j'imagine alors la fierté de ces oléiculteurs qui ont bâti ces marches, je la comprends. C'est un mélange presque indescriptible et bizarre dans lequel se croisent la satisfaction de la tâche accomplie, celle de la joie éprouvée devant la beauté de l'œuvre créée et l'espoir de récoltes abondantes. C'est un rêve de richesses bien que la vraie richesse soit déjà là. Je pose le magazine, je tiens mon éditorial, il s'écrit dans ma tête, ce soir il reposera dans l'ordinateur. Dans quelques jours, vous le lirez, vous êtes en train de le lire. J'espère qu'avec le dossier Pierres sèches il vous donnera l'envie de remonter ces murettes par-dessus vos têtes, comme le chante si bien Jean Ferrat. Mais sa chanson n'est qu'en français alors que nous, nous rajoutons à ce dossier, notre version provençale réservée à vous oléiculteurs. J'allais préciser « intelligents », mais c'est inutile, ce serait un pléonasme.

*Le Président, Laurent RAMU*



## Fête de l'olivier

Coup de chapeau aux oléiculteurs et membres de la mairie de Riez qui ont organisé cette année avec brio la Fête de l'olivier sous la « direction » de Jean-Louis SAUVY, véritable chef d'orchestre de cette manifestation désormais incontournable.

Notez d'ores et déjà la date du **25 Mai 2006** pour la fête départementale de l'Olivier qui se déroulera l'année prochaine à Manosque.

## Lei olivaire Corbieren

La communauté de communes SUD 04 (Corbières, Sainte-Tulle, Pierrevet) soutient sur son territoire les oléiculteurs et le développement d'une oléiculture en coteaux.

Dans le prolongement des travaux de réhabilitation après l'incendie, SUD 04 avec le Parc du Luberon, nous sollicitent pour la remise en culture d'oliviers sur les coteaux de Corbières. Toutes les personnes intéressées pour l'achat, la vente ou la location d'olivettes sur Corbières et Sainte-Tulle peuvent se faire connaître soit auprès du secrétariat de SUD 04 :

**04 92 79 42 90** soit au groupement **04 92 71 00 70**

Nous prendrons rendez-vous avec elles pour étudier les possibilités les plus intéressantes.

Dans le cadre du *Chemin des oliviers* et en partenariat avec le Parc naturel régional du Luberon, un sentier d'interprétation sur le thème des coteaux oléicoles va être inauguré cet automne. Une balade familiale (env. 1 h) idéale pour découvrir les oliviers souvent méconnus de Corbières et la chapelle Saint-Brice.

## Informations oléicoles par Internet

Comme nous vous l'annoncions en début d'année, nous avons mis en place des informations oléicoles par Internet aux 158 oléiculteurs nous ayant fourni leur adresse électronique. Un 1<sup>er</sup> courriel a été envoyé le 2 juin dernier et seulement 13 messages nous sont retournés sans avoir été délivré à leurs destinataires. Les oléiculteurs, obligatoirement membres de notre Groupement en 2005, ayant une adresse électronique et qui ne nous l'ont pas communiquée ou n'ayant pas reçu le 2 juin de message d'informations et désirant recevoir ces informations oléicoles, doivent envoyer un courriel (E-mail) avec obligatoirement leur nom, prénom et adresse postale à mon adresse électronique personnelle :

[laurentamu@hotmail.com](mailto:laurentamu@hotmail.com)

## 20<sup>e</sup> démo de Volx

Malgré un temps peu clément ce 9 avril 2005, plus de soixante courageux ont participé pour la 20<sup>e</sup> année à cette journée dans les oliveraies de Volx.

Les professeurs du jour étaient Robert Ufren et Alex Siciliano pour la taille, Georges Vermalle pour la greffe. La leçon a été bien retenue puisqu'au concours de taille les notes ont varié entre 10 et 16. Le gagnant fut Jérôme Plestin de Manosque qui a remporté la coupe du Sénateur Claude Domeizel et un sécateur offert par Julien Motoculture. Le second, Francis Ruggiu de Sainte-Tulle a gagné la coupe du Crédit Agricole. Tous les participants suivant ont été récompensés par les autres sponsors : Le Moulin de l'Olivette, M. Salicis de la S.a.r.l. Biotec, M<sup>me</sup> Bernadette Lhuissier et le Crédit Municipal.

Au traditionnel repas très apprécié des convives, il y avait un peu plus de monde (sic !), les grillades toujours bien cuites par le maître feu Morini, l'excellent taboulé préparé par le chef Bizot, les merveilles en quantité étaient préparées par plusieurs participants que nous remercions. Ce fut une excellente journée et rendez-vous est pris pour la 21<sup>e</sup> année.

*Georges Vermalle*

## Le Mont d'Or, c'est reparti !

La colline phare de Manosque, premier site réhabilité, il y a 15 ans et entretenu depuis avec passion par des oléiculteurs va connaître une nouvelle évolution.

Avec le projet des *Chemins de l'olivier*, la mairie et le Parc du Luberon grâce au soutien du Conseil régional vont installer des panneaux associant un texte de Giono à une gravure originale (de M. Grenet).

Ceux-ci seront installés sur des bornes jalonnant le circuit au sommet la colline : paysages, grand air et dépaysement garanti à 2 minutes du centre ville.

Le Groupement des oléiculteurs, s'investit fortement dans cette nouvelle tranche en organisant des journées spéciales : construction de murets en pierres sèches, petits aménagements, débroussaillage...

**Si vous êtes intéressés, réservez dès à présent votre dimanche 18 septembre pour les 2<sup>es</sup> Rencontres du Groupement**

**Renseignements dans le prochain Olivette Infos**

**NB** : le tracé d'une nouvelle portion de chemin, bien que provisoire et pas à l'endroit où nous l'aurions souhaité, permet enfin de profiter de cette promenade sans pénétrer sur les parcelles privées des oléiculteurs.

## Le Groupement à la télévision

Le samedi 2 juillet à 12 h, regardez le Groupement des Oléiculteurs sur la chaîne de télévision France 5, dans l'émission *Silence ça pousse*. La taille de l'olivier, la construction de murs en pierres sèches et la réhabilitation de la colline du Mont d'Or à Manosque sont les sujets que sont venus filmer le 19 mai dernier, les journalistes de cette émission.

## Permanence

La permanence téléphonique du Groupement est de nouveau en service tous les vendredis le matin de 9 h 15 à 11 h 45, (sauf cas de force majeure). Tél. **04 92 71 00 70**

Vous pouvez, le reste du temps joindre notre technicien ou lui laisser un message au **06 79 05 22 49**

## 5<sup>es</sup> Rencontres de l'huile de Haute-Provence à Moustiers Sainte-Marie

*Le 13 juillet 2005*

### Programme

Toute la journée sur la place de l'église, stands de produits de terroir, dégustations, animations, de nombreux cadeaux à gagner.

- **10 h** : ballade dans les oliveraies de la colline des Claux ;
- **12 h 15** : danses folkloriques provençales ;
- **13 h** : anchoïade (inscriptions le jour même) ;
- **15 h 30** : grand concours de dessin.

En clôture : feux d'artifice et grand bal.

Tout le mois de juillet, une exposition de photos sur le thème de l'olivier à Moustiers, se tiendra à la bibliothèque.

Cette journée est organisée par l'association *Oliviers et paysages* de Moustiers, en partenariat avec la municipalité, l'*Oustau dei libri*, *La ruche*, l'association *des Artistes*.

**Renseignements** : Maryse PAUL, Tél. 04 92 74 66 79





### ► Teigne

Si vous avez raté le traitement au stade repère E, ET SI vous avez observé de nombreuses grappes de fleurs dévorées par la Teigne (plus de 10 %), vous pouvez prévoir un traitement vers le 10 juillet avec un insecticide chimique contre la teigne. Mais ce traitement agit sur de nombreux insectes et en particulier sur ceux qui sont les ennemis de la cochenille et de la Mouche. En l'appliquant vous rendez votre verger plus sensible.

### ► Cochenille noire

Pour les vergers n'ayant pas de trace de fumagine ou de cochenille il est inutile de traiter.

Pour les vergers déjà touchés l'an dernier et malgré les froids de cet hiver, la cochenille s'est bien maintenue, voire développée. Pour ceux-là uniquement deux possibilités s'offrent à vous, selon votre situation :

- Petits vergers ayant des arbres au voisinage également touchés : traitement avec un fénoxicarbe (Inségar, Précision...) fin juillet à renouveler fin août en cas de très forte présence de cochenille.

- Vergers plus grands et dont les arbres voisins sont indemnes de cochenilles : vous pouvez envisager

des lâchers de métaphycus. C'est un petit insecte naturellement parasite des cochenilles et uniquement des cochenilles.

**Renseignements au 04 42 23 01 92**

### ► Maladies

Prévoir un traitement au cuivre en septembre pour prévenir l'installation de l'oeil de paon.

### ► Mouche de l'olive

Disposez des pièges dans votre verger (pièges à guêpes avec une solution à 30 g par litre d'eau de phosphate mono-ammonique ou piège jaune englué), si vous n'en avez pas, certains moulins le fournissent, contactez le vôtre. En cas de présence avérée, appliquez un traitement localisé coté Sud-Sud-Ouest des arbres avec :

#### Insecticide

(à base de Diméthoate)

+ Attractif (Buminal)

Pulvérisez environ 0,3 litres par arbre. Généralement il n'y pas lieu de traiter avant le mois de septembre mais il convient d'être vigilant durant l'été si vous avez des variétés à gros fruits, des vergers arrosés ou ayant subis une forte attaque l'an dernier.

**NOTA** : Le CIVAM 06 propose d'or-

ganiser une commande groupée de pièges grecs pour la Mouche de l'olive. Il s'agit de piège de type « gobe mouche », rempli d'une solution de protéines et de phéromones attractives de la mouche de l'olive. Le traitement devient inutile, mais le coût est plus important.

Le prix est de l'ordre de 1 € le piège. Il vous faut compter 1 piège par arbre. **Tél. 04 93 42 92 14.**

### ► Fertilisation foliaire

Pour les vergers sur terrains secs, complétez l'alimentation de l'arbre par un apport d'engrais foliaire en juillet.

### ► Irrigation

Les arbres jeunes ont besoin d'être arrosés tous les 10 - 15 jours pour les moins de 2 ans et toutes les 3 ou 4 semaines pour les 3 à 5 ans. Les arbres plus vieux n'en ont plus besoin.

**Alex S.**

## QUESTION RÉPONSE

*Nous vous proposons d'ouvrir, dès ce numéro, une rubrique destinée à répondre succinctement aux questions que vous nous avez posées en répondant au sondage au verso des bulletins d'adhésions. Les questions étant nombreuses, nous avons choisi celles qui étaient les plus fréquentes ou qui ne faisaient pas l'objet d'un article complet.*

### Que faut-il faire en cas de grêle sur mes oliviers ?

2 types de dégâts sont occasionnés par la grêle aux oliviers, d'une part sur les tiges jeunes et les feuilles, entraînant une nécrose ponctuelle et des cicatrices qui restent visibles de longues années, mais le préjudice est généralement limité.

D'autre part les dégâts sur fruit, entraînant à la fois une perte de récolte (les olives tombent) et une perte de qualité, car les olives « maquées » vont s'abîmer rapidement et produire une huile médiocre.

Il convient au plus tôt après un orage de grêle de traiter les oliviers afin de favoriser les cicatrisations et limiter les risques de pénétration de maladie. Pour cela appliquer un traitement conventionnel au cuivre (Kocide, bouillie bordelaise...) et/ou un traitement à base de décoction de prêle (1kg de plante fraîche que vous laissez bouillir 40 minutes dans 10 litres d'une eau non calcaire ou de pluie puis filtrer). Cette décoction doit être diluée à 10 % pour l'application, avec 10 litres de décoction vous avez de quoi pulvériser 100 l.

## FICHE CUISINE



### Macaroni au basilic

*Pour 4 personnes :*

Cette recette est une adaptation personnelle du pistou en y ajoutant un peu plus de tomate, ce qui rend la sauce moins grasse et plus digeste

**Ingédients** : 1 pied de basilic, 3 tomates fraîches bien mures, 5 gousses d'ail (sans germe), 15 cl d'huile d'olive de Haute Provence, Parmesan râpé, Sel, Poivre.

Pendant la cuisson des pâtes, (500g de pâtes = 5 litres d'eau salée), peler et épépiner les tomates, Effeuille le basilic, Mettre tous les ingrédients crus dans le mixer (sauf parmesan) et mixer grossièrement ou finement selon les goûts, Egoutter les pâtes, ajouter la sauce et servir aussitôt en bien saupoudrant de parmesan.

**Francis RUGGIU**



# HISTORIQUE - La coopérative oléicole de Manosque (suite)

## 1929

### • 15 Décembre 1929

M. Marsaud Marius, retraité demeurant à Courthezon (Vaucluse) est nommé Directeur comptable de la coopérative.

### • 16 Février 1929

Il sera délivré 20 litres d'huile pour 100 kilos d'olives apportées par les coopérateurs.

Le prix de vente de l'huile est fixé à 14 francs le litre pour les coopérateurs, et à 13 francs pour les non coopérateurs.

### • 11 Juin 1929

Le C. A. procède au tirage au sort, conformément à l'article 21 des statuts, des membres renouvelables.

### • 31 Août 1929

Le conseil décide l'achat de sacs pour le transport des olives. Le prix de vente de l'huile ne pourra être inférieur à 13 francs le kilo pour le détail soit, 11 francs le litre.

Le conseil décide de faire installer le chauffage central à la coopérative.

### • 16 Novembre 1929.

La coopérative paiera 12,25 francs le litre d'huile aux coopérateurs.

### • 17 Novembre 1929

Deuxième assemblée générale au Théâtre des Variétés. Sur les 563 adhérents 302 sont présents ou représentés. Modifications de certains articles des statuts. Les rapports moral et financier sont adoptés à l'unanimité.

### • 6 Décembre 1929

La date de réception des olives est fixée au 10 décembre et celle de l'ouverture du moulin au 16 décembre

## 1930

### • 10 Janvier 1930

A l'unanimité des membres du conseil, faculté est donnée au Président de vendre l'huile : 12 francs le kilo pour une quantité inférieure à 100 kilos.

9 à 10 francs le kilo par quantité comprise entre 100 et 1000 kilos.

11 francs le kilo pour le coopérateur et pour la consommation familiale.

Le conseil accorde au Directeur un traitement annuel de 8000 francs.

La commission accordée aux représentants est fixée à 10 %

### • 5 Avril 1930

Le président fait connaître à l'assemblée que M. Jean Rougier propriétaire aux Mées, adhérent à la coopérative oléicole pour 10 parts n'ayant pas apporté ses olives à la coopérative

malgré les lettres qui lui ont été adressées et n'ayant voulu prendre un arrangement à l'amiable pour le préjudice causé, il y a lieu de le poursuivre devant une juridiction compétente.

### • 23 Novembre 1930

Troisième assemblée générale au Théâtre des Variétés. Sur les 642 adhérents 268 sont présents ou représentés. Les rapports moral et financier sont adoptés à l'unanimité.

## 1931

### • 7 Février 1931

Le conseil décide de donner 20 litres d'huile pour 100 kilos apportés par les coopérateurs et vendre l'huile appartenant à la coopérative et celle laissée par les coopérateurs au prix de 9 francs 50 le litre.

### • 8 Juin 1931

Le président fait connaître que les poursuites engagées à l'encontre de M. Rougier des Mées ont abouti à la condamnation de ce dernier, par le tribunal de Digne à 500 francs de dommages et intérêts et aux frais de justice.

### • 22 Novembre 1931

Quatrième assemblée générale au Théâtre des Variétés. Sur les 671 adhérents 211 sont présents ou représentés.

Les rapports moral et financier sont adoptés à l'unanimité.

## 1932

### • 2 Août 1932

Le décompte établi par M. Champollion, architecte du génie rural à Marseille est accepté par M. Pagliano. Le Président propose de vendre, à titre « de réclame », pendant la durée de la foire exposition, le litre d'huile à 9,50 francs. Proposition acceptée.

### • 17 Décembre 1932

Le Président propose la location des greniers, situés ancienne tannerie, appartenant à M. Chaumeton, pour entreposer les olives.

Proposition acceptée.

## 1933

### • 7 Janvier 1933

Le Président donne lecture d'une circulaire adressée par M. Martin-Bret et consorts à chaque coopérateur sous leurs responsabilités.

Après explications précisant les fausses interprétations de la gestion de la coopérative et le préjudice moral que cette opposition systématique cause à la société, le Conseil d'administration se range du côté du président et l'approuve en tous points.

Le prix de l'huile au détail est fixé à 7 francs.

### • 24 Février 1933

Il a été apporté 630 tonnes d'olives.

Le rendement est de 18 %.

### • 26 Août 1933

Suite au décès le 26 juillet 1933 du Président, M. Ernest Devaux, le vice-président Henri Gillet est nommé à l'unanimité Président.

M. Peysson Telmon est nommé vice-président.

### • 19 Novembre 1933

Assemblée générale au Théâtre des Variétés. Sur les 690 adhérents, 118 sont présents ou représentés.

Les rapports moral et financier sont adoptés à l'unanimité.

## 1934

### • 3 Février 1934

Il a été apporté 47,4 tonnes d'olives. Le rendement est de 21 %.

### • 25 Novembre 1934

Assemblée générale au Théâtre des Variétés. Sur les 694 adhérents, 145 sont présents ou représentés. Les rapports moral et financier sont adoptés à l'unanimité.

Serge Royère

## BIOTEC sarl

*Amendement organique*

*Fumier de mouton*

04300 Saint-Martin-les-Eaux

Tél. / Fax : 04 92 72 62 34

Portable : 06 08 06 38 13



## Des terrasses de culture en pierres sèches, pourquoi ?

Les anciens avaient bâti sur la plupart de nos collines des kilomètres de murs en Pierres sèches, formant des terrasses de culture, dites restanques ou bancau. Ils avaient leurs raisons, souvent pratiques et fonctionnelles, dictées par une connaissance approfondie de la nature.

Aujourd'hui alors que l'on « redécouvre » ces techniques de construction on se rend compte qu'en plus des intérêts connus et déjà importants, ces constructions en pierres sèches offrent des avantages que nulle autre technique ne peut satisfaire.

### • *Rendre les terrains cultivables*

La plupart de nos coteaux sont naturellement très pierreux et bien sûr pentus. Impossible d'y planter une bêche, aussi pour les cultiver, il fallait enlever les pierres et pour que celles-ci ne gênent pas il fallait les « ranger ».

En rangeant ces pierres en murets, on crée en amont un espace plus plat qui permet :

- de **retenir la terre et l'eau**, formant ainsi un espace satisfaisant pour l'installation des racines de l'olivier.
- de **faciliter le travail des arbres**, on peut piocher, apporter des matières organiques et des engrais sans qu'ils soient emportés.

### • *Les pierres sèches « arrosent » les arbres.*

En effet, sous l'effet de la condensation (l'humidité de l'air se condense sur les pierres froides en fin de nuit), et parce que les pierres sont légèrement inclinées vers l'arrière, les murs en pierres sèches servent de **capteurs de rosée**. Cette eau s'écoule et reste stockée dans la terre, derrière le mur.

Les effets de la condensation sont proportionnels à la surface de pierres en contact avec l'air. Cette surface est **50 fois supérieure dans un mur en pierres sèches** que dans un autre mur.

### • *En plus, c'est beau.*

Le charme esthétique d'un mur en pierres sèches est certes subjectif mais je n'ai rencontré personne qui y soit insensible.

### • *En plus, c'est solide.*

Les pierres n'étant pas solidarisiées, elles vont amortir les mouvements de terrain, laissant passer l'eau en cas de pluies torrentielles, le mur donnera des signes de faiblesses avant de s'écrouler, alors qu'un mur classique tiendra un temps puis s'effondrera brutalement.

La construction est dite en pierres sèches parce que les pierres sont sur place et on peut les utiliser telles quelles sans liant (chaux, ciment) et donc sans transporter d'eau : certains murs de soutènement en pierres sèches font plus de 4 mètres de hauteur.

## De bancau de cultivo en pèiro seco, perdequé ?

Lis ancian avien basti sus la majo part de nosti colo de kiloumetro de paret à pèiro seco fourmant li restanco o bancau. Avien si resoun, souventi-fès pratico e founciounalo, ditado pèr uno counaissènço founso de la naturo. Encuei, dóu tèms que tourna descurben aquéli teinico de coustrucioun, s'avisen qu'en mai dis interès counaissu, e abord impourtant, aquéli coustrucioun à pèiro seco aduson d'avantage que soun li souleto à pourgi.

La coustrucioun es dicho à pèiro seco d'abord que li pèiro soun sus plaço e se podon utiliza souleto, senso liant (caus – ciment) e dounc sens'agué de pourta d'aigo. D'ùni bancau que i'a passon li 4 metro de aut.

### • *Rendre li terro cultivable*

Pèr sa majo part nòsti colo soun naturalamen clapeirouso e bèn segur pendoulouso. Impoussible de ié tanca un liche, autambèn pèr li cultiva èro necite de li desclapassa e pèr que li pèiro faguesson pas d'entrepacho falié li rambla.

En lis arrengeirant en paredoun coungreien en amount un espàci clot que permès :

- De **reteni la terro e l'aigo**, fourmant ansin un cantoun satisfasènt pèr l'agrapimen dis óulivié
- de **facilita l'entre-tenènço dis aubre**, de li fouire, de i'adu de matèri ourganico o d'engrais senso que fuguesson empourta pèr lis aigo.

### • *Li pèiro seco aseigon lis aubre*

D'efèt, doumaci la coundensacioun (l'umidita de l'aire se coundenso sus li pèiro frejo en fin de nuie) e d'abord que li pèiro soun un brisoun clinado de vers l'arrié, li paret à pèiro seco se capiton **captaire d'aigo**. Aquelo aigo s'escoulo e resto en reservo dins la terro, darrié la paret.

Lis efèt de la coundensacioun se fan senti à proupourcioun de la surfaci di pèiro à l'èr. Aquesto surfaci es de **cinquante cop superiouro dins uno paret à pèiro seco que dins uno autre**.

### • *En mai d'acò, es bèu .*

L'agradanço estetico d'uno paret à pèiro seco es, de segur, sujeitivo, mai ai rescountra degun que i'é siègue insensible.

### • *En mai d'acò, es soulide*

Li pèiro estènt pas ligado, van coumpensa li mouvamen dóu terren, leissant passa l'aigo pèr cas de chavano, e puèi la paret se n'en douno proumié que de s'esproufouda dóu tèms qu'uno paret classico s'afoundrara tout d'uno.

• **En plus, c'est écologique.**

Les infractuosités entre les pierres offrent des niches privilégiées pour de petites plantes ou pour des insectes, qui n'auraient pas d'abris sans le mur.

• **Et tous ces avantages pour seulement 2 difficultés**

– la **disponibilité** en pierre : Il est interdit de ramasser des pierres dans la nature. Adressez-vous à une carrière locale (comptez 600 €/ 6 m<sup>3</sup> voir dans les pages jaunes à « Carrières » (exploitation).

– le **temps** nécessaire à la construction : comptez 1 à 2 m linéaire pour 1 à 1,5 m de haut par journée de travail, évidemment c'est plus long qu'en parpaing, mais pas de crépis, pas de ciment, pas d'eau (sauf pour le mur en galets où il faut de la chaux)...

## La construction avec des galets

**6** \* Il n'est techniquement pas possible de faire un mur durable sans liant avec des galets (pour des murs de plus de 50 cm de haut et soumis à une pression).

Les anciens utilisaient donc pour cet usage de la chaux mélangée à la terre prise sur place et laissaient la pluie assurer la prise de ce « mortier ». Il ne s'agit donc pas à proprement parler de murs en pierre sèche puisque un liant est utilisé, mais avec cette technique dite « en nid d'hirondelle », il est inutile de transporter le sable, le gravier et l'eau ou les outils pour le gâchage.

Pour cela utilisez de la chaux hydraulique naturelle ou chaux blanche, désignée par le sigle XHN, dans tous les magasins de bricolage.

Les règles de constructions sont les mêmes que précédemment, elles doivent être respectées avec encore plus de rigueur et elles sont complétées par les suivantes :

- Le remplissage derrière le mur se fait en mélangeant 1 part de chaux à 3 ou 4 part de terre et petits cailloux.
- Le fruit doit être important 10 à 25 voire 30 %.
- Les boutisses doivent être nombreuses (même si elles sont difficiles à trouver sur place) : 1 tous les 1 m<sup>2</sup> environ.

Dans le cas de galets « aplatis », la pose peut se faire sur chant en changeant de direction à chaque rangée, c'est la pose en épis.

Quand cela est possible, casser les galets, permet de travailler avec une face plate, la solidité est renforcée mais le travail beaucoup plus lourd.

\* : reportez-vous aux photos correspondantes page suivante.

# PROVENÇAU



• **En mai d'acò, es ecoulougico**

Li trauquihoun entre li pèiro pourgisson de recatoun privilegia pèr de planteto o pèr d'insèite que, leva d'acò, n'en sarien senso.

• **E tóutis aquélis avantage pèr soulamen dous difi-culta**

– la **dispounibleta** en pèire –es enebi d'acampa de pèiro dins la naturo- Aurés de vous assabenta vers un peirounié loucau (cousto aperaqui 600 €/m<sup>3</sup> veire dins li pajo jauno à « peiriero – esplecho »)

– lou **tèms** necite pèr basti, counta 1 à 2 m lineari pèr 1 à 1,5 m de aut à la journado ; segur vai pas tant lèu qu'emé de parpin, mai après, gès de rebouçage, gès de ciment, gès d'aigo... Estage peiro seco

## La bastisoun emé de code

Teinicamen, es pas possible de faire uno paret duradisso senso ciment emé de code (pèr de paret de mai de 50 cm e soumesso à 'no pressiou)

Lis ancian usavon, pèr acò faire, d'un mesclun de caussino e de terro e leissavon à la pluèio d'assegura l'arrapage d'aquéu mourtié.

Aqui, noun se pau parla de paret à pèiro seco d'abord qu'un mourtié es emplega, mai emé aquesto teinico dicho « en nis de dindouletto » es pas necite de carreja la sablo, la gravo, l'aigo o lis óutis pèr lou gachage.

Pèr acò faire, usa de caussino idroulico naturalo o caussino blanco qu'es marcado XHN dins tóuti li negoce de bricolage.

Li règlo soun li memo que peravans e an d'èstre seguidó à la letro. Soun coumpletado pèr li normo seguèto :

- lou ramplimen darrié la paret sara fa d'un mesclun d'uno part de caus pèr 3 o 4 part de terro e de peireto.
- La remorso a d'èstre impourtanto 10 à 15 e tant se fau 30 %
- Li pèiro boutisso auran d'èstre noumbrouso (emai siguesson malaisado à capita sus plaço) 1 tóuti li 1 m<sup>2</sup> aperaqui.

Se li code soun aplati, podon èstre pausa de cantèu en chanjant de direicioun à cade renguiero, se ié dis en espigo.

Quouro es possible, de roumpre li code douno de pousqué tra-vaia 'mé'no faço plano.

La paret n'es renfourçado mai acò douno de mai d'obro.



**GROUPE PROVENCE SERVICES**  
APPROVISIONNEMENT POUR L'AGRICULTURE

**Manosque : 04 92 70 13 30 - Oraison : 04 92 78 60 13**  
**VALENSOLE : 04 92 74 80 40**



**Gamm vert**

*Mille & Fils*

ZI Saint-Joseph  
04100 Manosque  
Tél. 04 92 87 74 63  
Fax 04 92 87 74 64

Tout le jardinage, les végétaux  
l'alimentation animale,  
l'engrais et les traitements

# Les principes de base de la construction

**1** Formez à la base du mur une **assise solide** qui peut être simplement la terre tassée (15-20 cm de profondeur suffisent souvent). Le mur travaillera pour s'adapter au terrain, mais l'assise doit être soignée, formée de grosses pierres offrant une surface suffisamment plate pour démarrer le mur. L'épaisseur est généralement de l'ordre de 50 cm en coteaux.

**2** Montez le mur par **couches successives**, en remplissant au fur et à mesure de l'avancement l'arrière du mur de pierres « tout venant », qui serviront de drain, et lui garderont sa profondeur initiale.

**3** Chaque pierre est posée « à plat », sa plus grande longueur allant dans la profondeur du mur. Toutes les pierres sont assises (stables), pour cela il peut être nécessaire d'utiliser des pierres de calage.

Le mur doit avoir un **léger fruit** vers l'amont (1 à 15 % environ).

**4** Evitez les coups de sabre, c'est à dire, deux « couches » de pierres dont les joints sont les uns au-dessus des autres.

Insérez à intervalle régulier des **boutisses** qui sont des pierres plus longues, dans la profondeur du mur pour l'ancrer dans la terre

**5** Soignez l'arase du mur (sommet) qui est le point de faiblesse soit : avec de grosses pierres (c'est l'idéal, mais en général on les a déjà utilisées), soit en scellant la dernière rangée (mais ce n'est plus de la pierre sèche), soit enfin en y installant des plantes comme les iris, dont les rhizomes formeront le « chaînage » horizontal.

Vérifiez chaque année l'état du mur et éventuellement remontez les pierres du dessus qui auraient pu glisser. Éliminez les végétaux qui poussent à son pied.

**La pratique étant irremplaçable :  
construisez, construisez, construisez...**

Alex Siciliano

# PROVENÇAU



## Li principe de baso de la coustrucioun

Engaubias à la baso de la paret uno **arrasado soulido** qu'acò pou èstre simplamen de terro afegido (souvent n'i'a proun de 15-20 cm de founsour). La paret travaiaira pèr se marida au terren mai l'arrasado deù èstre sougnado, fourmado de clapas pourgissant uno surfaci proun plano pèr desamarra la paret. L'espessour es generalamen d'aperaqui 50 cm sus terren pendis

Bastimontas la paret pèr **coucho à-de-rèng**, emplena lou darrièr emé de massacanarié à flour e mesuro que s'aubouro, serviràn d'agoutage e ié gardaran soun espessour inicialo

Cade pèiro es **pausado** « à plat », sa mai grando loun gour dis l'espessour de la paret. Tòuti li pèiro an d'èstre assetado (estable) pèr acò faire se pòu utiliza de soustiho.

La paret deù agué uno **remorso** de 1 à 15 % aperaqui devers l'amont.

**Evita li sabrado**, valent

à dire dous rèng de pèiro que si joun soun aligna.

Inseri à distanço reguliero de **boutisso**, pèiro mai loun go que l'espessour de la paret pèr la clava dins la ribo.

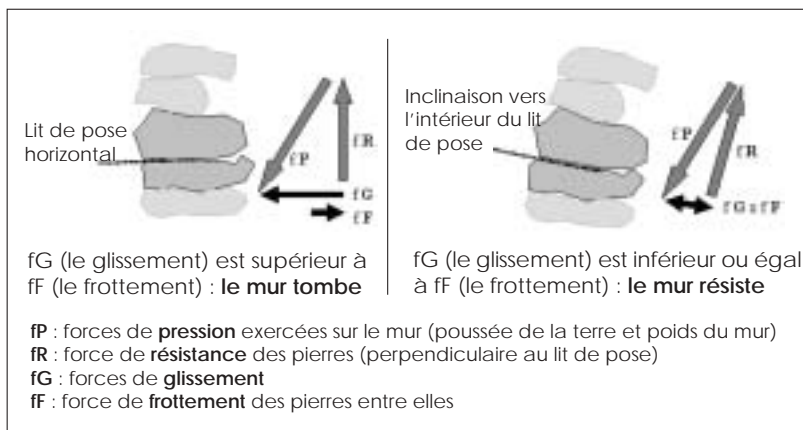
Fignoula l'arraso (la cimo), qu'es lou poun tihous, siègue emé de clapas (es l'ideau, mai en generau soun deja emplega) siègue en cimentant la darriero renguiero (mai es plus de pèiro seco) siègue, enfin en ié butant de planto coumo de glaujo que si rizomo n'en faran l'encadenage ourizountau.

Verifica cade an lou bèn ana de la paret e s'es necite remountas li massacan d'en dessuto qu'aurien pouscu resquiha. Elimina lou plantun que creis à soun pèd.

**La pratico estènt irramplaçablo,  
Bastissès, Bastissès, Bastissès,**

Alex Siciliano

Reviraduro de Anio SAUVAT e Gibert TOUVAT



**GILLIBERT SARL**

**Motoculture**

ZI Saint-Joseph  
04100 MANOSQUE  
04 92 72 37 27

**PRODIA** agrofournitures

ZI Saint-Joseph  
04100 MANOSQUE  
Engrais et produits phyto  
**04 92 72 41 85**

**Éts GARCIN Frères**

Fertilisants - Phytoprotection

Avenue Majoral-Arnaud  
04100 Manosque  
**04 92 72 03 62**





1

Assise du mur.



3

Pose des pierres à plat dans le sens de la profondeur.



2

Arc de décharge.

Défauts :  
coups de sabre



4

Installation du drain.

Arase du mur

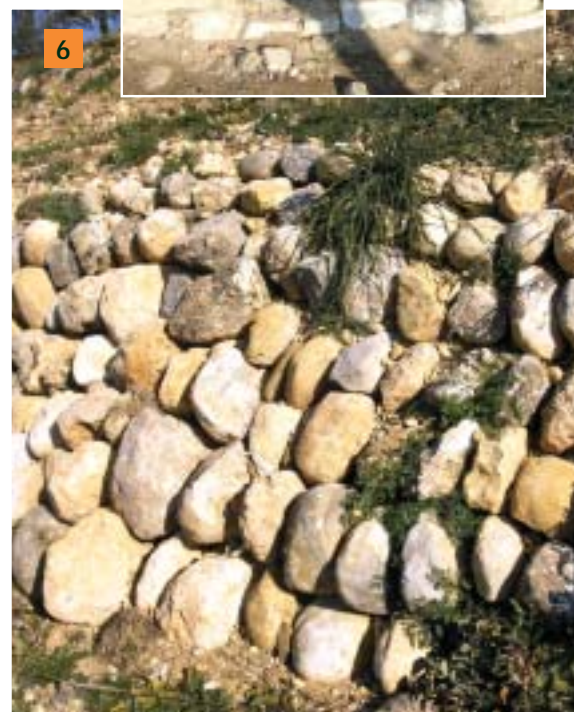


5



Photo : M. Vincent - AVECC

6



Pose de galets sur champ avec fruit important